

CFPE

Commission de Financement de Projets Étudiants

Calendrier des commissions :

- Commission du 10 novembre 2026 -> *dépôt avant le 8 novembre 2026*
- Commission du 2 février 2027 -> *dépôt avant le 31 janvier 2027*
- Commission du 20 avril 2027 -> *dépôt avant le 18 avril 2027*



© Credit photo Istock #BrianAJackson

Instructions importantes pour remplir le dossier :

Téléchargez et enregistrez ce fichier pdf sur votre bureau avant de commencer à le remplir, puis sauvegardez vos modifications..

Informations pratiques

Pour permettre le déblocage de l'aide financière en cas de validation de la demande par la commission, le groupe projet doit obligatoirement être soutenu par une association, étudiante (BDE, association de master, etc.) ou toute autre association, pour permettre le versement du financement (les factures justifiant les dépenses seront demandées).

Chaque groupe projet étudiant peut être éligible au financement de son projet par l'ISM-IAE, s'il est en lien ou dans le cadre de la formation. Il s'agit d'un accompagnement à l'entrepreneuriat étudiant qui a pour objectif de soutenir des projets en phase de réalisation et **ayant déjà obtenu des soutiens financiers, matériels et humains**.

De ce fait, au regard du projet et de l'investissement du groupe, la commission déterminera le montant alloué.

NB : Les dépenses au sein des établissements publics sont soumis à des règles. Seul le paiement de prestations de service est autorisé dans le cadre de ce financement complémentaire.

Le dossier doit être complété, et accompagné des pièces demandées. Tout autre document permettant le soutien du projet peut également être joint à la demande. L'ensemble de ces annexes doit être envoyé à l'adresse projets-etu.ism@uvsq.fr.

La commission de financement de projets étudiants se réunit 3 fois par an pour étudier les différents dossiers (cf calendrier en première page).

Pièces à joindre au dossier :

- **Budget non-valorisé et valorisé, devis prestataires**
- **Supports de communication**
validés avant diffusion par le service communication -> communication.ism@uvsq.fr
- **Dossier de projet**
type Plan de Management de Projet
- **Conventions de partenariat**
mécénat, sponsoring, prestation de service, etc.
- **Documents réglementaires**
autorisation d'occupation de lieux, de l'espace public, etc.

Envoi du dossier :

Ce dossier et les pièces complémentaires doivent être envoyés à :
projets-etu.ism@uvsq.fr

Le financement sera attribué par vote de la commission, après étude du dossier et éventuelle présentation orale du groupe projet (pas systématique, à la demande de la commission seulement).

Critères d'éligibilité du financement :

- ▲ projet porté par des étudiants de l'ISM-IAE ;
- ▲ projet s'inscrivant notamment dans les domaines de l'engagement citoyen, de l'animation des campus et de la vie étudiante, de l'action culturelle et artistique, de la prévention, de la solidarité, du développement durable, de la santé des étudiants, du sport, du développement et de l'animation de la vie associative ;
- ▲ projet inscrit géographiquement sur le département des Yvelines ;
- ▲ projet permettant de valoriser l'ISM-IAE et l'Université ;
- ▲ présentation d'un dossier complet définissant les objectifs, les actions et la mise en oeuvre du projet. Il reprend tous les éléments permettant l'appréciation du projet ainsi que l'intérêt de celui-ci ;
- ▲ budget équilibré et détaillé ;
- ▲ un seul dépôt de dossier dans l'année ;
- ▲ projet porté par une association, étudiante ou non, pour le versement du financement.

PROJETS ÉLIGIBLES À LA CFPE

Projet partenarial à visée culturelle, sociale, humanitaire, vie étudiante, etc.

PROJETS HORS CFPE

Projet à caractère institutionnel de type conférence, promotion formation gala, forum, etc.

PROJETS HORS CFPE

Projet lié à l'organisation du séminaire international dans le cadre du master 2

Afin de vous assurer de l'éligibilité de votre projet à la CFPE, merci de vous rapprocher de votre responsable de formation au préalable.

Équipe projet

Nom du porteur de projet :

Mail :

Téléphone :

Intitulé du master :

Nom du responsable de l'UE Management de projet :

Le projet est-il porté par une association ?

OUI ☐

NON ☐

Si oui, veuillez préciser :

Nom de l'association :

Nom du président de l'association :

Mail :

Téléphone :

Projet

Nom du projet :

Date(s) de réalisation du projet :

Lieu(x) de réalisation du projet :

Coût total du projet :

Financement déjà acquis :

Financement demandé à la commission :

Le projet a-t-il une portée « RSE* »

Si oui, justifier dans la présentation ci-dessous

OUI ☐

NON ☐

Présentation du projet et de ses objectifs :

Public(s) visé(s) :

*En apprendre plus sur la RSE à l'ISM-IAE : <https://www.ism-iae.uvsq.fr/la-rse-a-lism-iae>

Moyens (humains, matériels) mobilisés pour le projet :

Moyens (humains, matériels) demandés pour le projet :

Quelles sont les retombées attendues pour l'association/le groupe ?

Quelles sont les retombées attendues pour l'ISM ?

Quelles sont les force(s)/faiblesse(s) du projet ?

Budget non-valorisé*

Dépenses		Recettes				
Libellé	Montant	Libellé	Montant	Acquis	En cours	Date (demande ou action)
				☐	☐	
				☐	☐	
				☐	☐	
				☐	☐	
				☐	☐	
				☐	☐	
				☐	☐	
				☐	☐	
				☐	☐	
		Subvention demandée à l'ISM-IAE				
Total	0,00 €	Total	0,00 €			

**Il est également demandé de joindre au dossier de demande de subvention un budget valorisé.*